

Département de  
Loire-AtlantiqueArrondissement de  
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-huit,  
Le vingt et un novembre, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, BEAUREPAIRE, LE PAPE, DONNE, DESSAUVAGES, GILLET, LOILLIEUX, DAGUIZE, GUGLIELMI, DEUX, CHESNEAU, SAILLANT, POUSSET, ALLANIC, BOUYER, FRAUX, JARDIN, PRUKOP, LEVESQUE, CAZIN, SIMON, CHUPIN, BELLLOT, ROBIN, TRICHET, BERTHELIER, CORNETI, DUBOIS.

Date de convocation

15 novembre 2018

A l'exception de : Mesdames CARNAC et HUCHET.  
Madame CHERON a donné pouvoir à Madame LOILLIEUX.  
Madame RUSSELL a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES.

Formant la majorité des membres en exercice.

Date du  
Conseil Municipal

21 NOVEMBRE 2018

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame LE PAPE est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

**4/ EXERCICE 2018 – BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°3 – APPROBATION**Nombre de  
conseillers

En exercice 33

Présents---- 29

Votants ----- 31

RAPPORTEUR : Monsieur POUSSET, conseiller municipal délégué

**EXPOSE :**

La présente décision modificative est la troisième modification apportée au budget primitif 2018 et ne concerne que le budget principal.

SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 23	Immobilisations en cours	243 000,00	chap. 23	Immobilisations en cours	149 000,00
chap. 020	Dépenses imprévues	-94 000,00			
	<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>149 000,00</b>		<b>Total Recettes réelles</b>	<b>149 000,00</b>
OPERATIONS D'ORDRE					
	Total Dépenses d'ordre	0,00	chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	0,00
				<b>Total Recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>149 000,00</b>	<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>149 000,00</b>

Reçu à la  
Sous-Préfecture de  
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,  
Le Maire,Jean-Claude  
PELLETEUR

La présente décision modificative a pour unique objet d'inscrire des crédits pour effectuer des versements d'avances forfaitaires sur marchés (243 K€).

La décision modificative s'équilibre par la récupération d'avances déjà versées (149 K€) et par la diminution du chapitre « dépenses imprévues » de la section d'investissement (- 94 K€).

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la décision modificative n°3.

**DELIBERATION :**

⇒Vu le Code général des collectivités territoriales,  
⇒Vu les instructions budgétaires et comptables M14 prévoyant la possibilité de procéder à des décisions modificatives du budget,  
⇒Vu la délibération n°17.12.09 en date du 20 décembre 2017 adoptant le budget primitif,

- ⇒Vu la délibération n°18.05.14 en date du 30 mai 2018 approuvant le budget supplémentaire,  
⇒Vu la délibération n°18.09.06 en date du 26 septembre 2018 approuvant la décision modificative n°2 du budget principal,  
⇒Vu l'avis de la Commission finances en date du 14 novembre 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal,

- Approuve la décision modificative n°3 du budget principal, section par section, sans vote formel sur chacun des chapitres.
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 149 000 € : approbation par 26 votes pour et 5 abstentions (Monsieur BELLLOT, Monsieur ROBIN, Monsieur TRICHET, Madame BERTHELIER et Monsieur CORNETI).

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification.*

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : **33**

Nombre de membres présents : **29**

Nombre de suffrages exprimés : **31**

VOTES :

Pour : **26**

Contre : **1**

Abstentions : **5 (N. Belliot, N. Robin, N. Trichet, Mme Bertheliet, N. Cornet)**

Date de convocation : **15/11/2018**

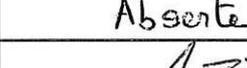
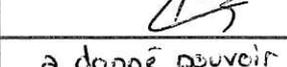
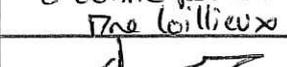
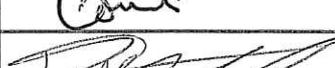
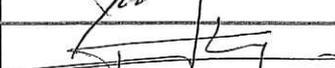
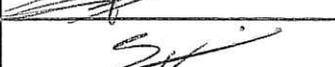
Présenté par (1), **Maire de Pornichet**

A , le

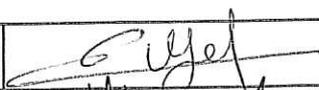
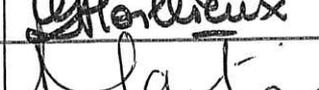
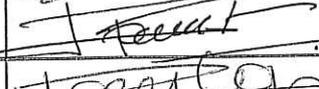
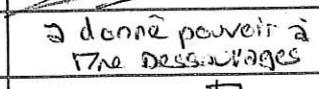
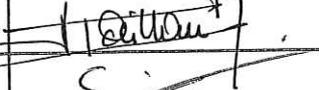
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le **21/11/2018**

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALLANIC JEAN-PAUL	
BEAUREPAIRE CHRISTIAN	
BELLIOT ROBERT	
BERTHELIER DOMINIQUE	
BOUYER JOSIANE	
CARNAC JOCELYNE	Absente
CAZIN FABIEN	
CHERON AURELIE	a donné pouvoir à Mme Loillieux
CHESNEAU GERARD	
CHUPIN MICHELE	
CORNETI JACQUES	
DAGUIZE CHRISTOPHE	
DESSAUVAGES NICOLE	
DEUX EDOUARD	
DONNE ANTOINE	
DUBOIS PATRICK	
FRAUX VALERIE	
GILLET DOMINIQUE	
GUGLIELMI ANTHONY	
HUCHET YOLANDE	Absente
JARDIN ISABELLE	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

LE PAPE DOMINIQUE	
LEVESQUE NADIA	
LOILLIEUX ARLETTE	
MARTIN FREDERIQUE	
PELLETEUR JEAN-CLAUDE	
POUSSET XAVIER	
PRUKOP CHRISTINE	
ROBIN LOIC	
RUSSELL SORAYA	à donné pouvoir à l'ne des pages
SAILLANT ALAIN	
SIMON SAMUEL	
TRICHET FREDERIC	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.  
 (2) L'assemblée délibérante étant .